

Avis d'obsèques / Annonces classées

BELLEGARDE

So famille, Ses amis remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Madame Madeleine ROUSSEAU

et prient celles qui n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les en excuser.

Ets Rondeau, Bellegarde (02.38.90.49.00)

918910

CHUELLES

Monique, son épouse; Johann et Aurélie, son fils et sa belle-fille; Théo, Elyna, Mathias, ses petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Michel NICOLLE

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et prient celles qui, par oubli, n'auraient pas été prévenues de bien vouloir les en excuser.

La famille remercie tout particulièrement les infirmières libérales.

Ets Rondeau, Amilly (02.38.07.00.07)

918607

CORQUILLEROY

Philippe et Jeannou, ses enfants, Ainsi que toute la famille, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Jacqueline PRUDHOMME née DEBEAUSSARD vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PF Patard-Caton, Châlette (02.38.85.23.79)

918023

CHÂTILLON-COUGNY

Denis et Marie-Hélène, Sylvie et Patrice, ses enfants; Ses petits-enfants Et toute la famille remercient bien sincèrement les amis, les voisins et toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances se sont associés à leur peine lors des obsèques de

Monsieur Raymond STOOP

et prient ceux qui, par oubli, n'auraient pas été prévenus de bien vouloir les excuser.

PF Dèpée, Châtillon-Cougny (02.38.92.51.82)

918353

DOUCHY

Mme Huguette DELAGOUTTE, son épouse, Et toute sa famille, très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Roger DELAGOUTTE

vous expriment leurs chaleureux et sincères remerciements.

La famille remercie particulièrement le SSAAD de Châtillon-Cougny, les infirmières, les aides à domicile, le service médical pour leurs deuils.

Ets Rondeau, Château-Renard (02.38.95.21.26)

919590

Centre France Médias
Contactez
le service Obsèques

Un service au service de vous
du lundi au vendredi de 9h à 18h
hors jours fériés et jours de Noël
Un service personnalisé de la mortuaire
et avis de décès à domicile (hors jours fériés)
27h le dimanche

04 73 17 31 41 - www.centrefrancemédias.com

ANNONCES LÉGALES

Recherchez toutes les publications sur www.centrefrancemédias.com

04 73 17 31 27

le.guide.centrefrancemédias.com

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

Centre France Médias est un service de presse à la carte qui vous permet de publier vos annonces légales dans les journaux de votre région.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE du 27/11/2023 de la SAS PROGCOM 40 allée de la Haute Maison 45770 SARAN, au capital de 14 016 €, les associés ont décidé de transférer le siège social au 5 rue du Chant des Oiseaux -78367 MONTESSEON à effet du 27 novembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Immatriculation au RCS de VERSAILLES. Pour avis.

AZÉPOL
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 763, rue des Miroirs
45700 PAINNES
RCS ORLÉANS 488 625 020

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 25/11/2023 a décidé le transfert du siège social au 23/10/2023 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :
- Ancienne mention : Le siège social de la société est fixé au 763, rue des Neuvais, 45700 PAINNES.
- Nouvelle mention : Le siège social de la société est fixé au 23, rue Eloiard de Saint, 45200 CHALETTE SUR LOING.
L'inscription modificative sera portée au RCS ORLÉANS tenue par le greffe du Tribunal de Commerce.
La gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 Novembre 2023 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile Immobilière
DÉNOMINATION : MELOCAFI
SIÈGE SOCIAL : 65 rue des Carrières - Maison M1 - 45000 ORLÉANS
OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la mise en valeur, la réhabilitation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 10000 Euros
GERANCE : Madame Michèle MORELON demeurant 65 rue des Carrières - Maison M1 - 45000 ORLÉANS
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.
IMMATRICULATION : Au RCS d'ORLÉANS
Pour avis.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

SCP Bertrand Basseville, Laurence Pascaud-Basseville
Nouveaux associés
10 rue de Gournay, 45000 Orléans

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître BESHARD-BASSEVILLE, Notaire Associé de la SCP susvisée, CIRPICH 45004, le 30 novembre 2023, a été conclu l'annulation de régime matrimonial d'un couple marié en communauté universelle avec clause d'attribution entre : Madame Brigitte Marie-Thérèse Jeanne BLANCHARD, fonctionnaire, et Madame Nathalie Héroïque FAUCHEUX, employée, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN (45380), 20 rue de l'Église. Madame BLANCHARD est née à LA CHAPELLE SAINT MESMIN, l'Audouin, le 24 octobre 1964, et Madame FAUCHEUX est née à ORLÉANS, le 24 mai 1967. Mariées à la mairie de LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, le 15 janvier 2014 sous le régime de la communauté d'acquies à 68% et de contrat de mariage prélibéral.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes d'OUZOUER-SUR-TREZEE et de BRETEAU
LA PRÉFÈTE DU LOIRET COMMUNIQUE :
En application de l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2023, il sera procédé, pour une durée de quarante-trois jours consécutifs, du lundi 4 décembre 2023 au mardi 14 novembre 2024 (sauf le 14 novembre inclus), à une enquête publique portant sur :
- la déclaration d'utilité publique des travaux de restauration du barrage de Grand Rue sur le territoire des communes d'OUZOUER-SUR-TREZEE et de BRETEAU ;
- la dessèchement des parcelles à acquies ;
- sur la demande d'autorisation environnementale comprenant les procédures d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000, d'autorisation de détachement et de demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés.
Le périmètre de cette enquête concerne le territoire des communes d'OUZOUER-SUR-TREZEE et de BRETEAU.

Les votes ou dossier d'enquête, par support papier et support numérique consultable sur l'établissement public Voies Navigables de France (VNF), comprennent notamment les pièces de procédures relatives à cette enquête publique et la décision de l'autorité environnementale, seront déposés en mairie d'OUZOUER-SUR-TREZEE, siège de l'enquête (1 rue Grande, 45250 OUZOUER-SUR-TREZEE) et sur support papier uniquement en mairie de BRETEAU (1 rue de Champoulet, 45250 BRETEAU) au public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

OUZOUER-SUR-TREZEE :
- le lundi de 14H00 à 17H00,
- le mardi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00,
du mercredi au jeudi de 10H00 à 12H00,
le vendredi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00,
- fermeture le samedi, excepté le 6 janvier 2024 de 9H00 à 12H00.

BRETEAU :
- le lundi de 9H00 à 12H00,
le mercredi de 9H00 à 12H00.
Conformément aux dispositions de l'article L123-12 du code de l'environnement, un accès gratuit au dossier d'enquête sera également garanti, pendant la durée de l'enquête publique, par un poste informatique, en mairie d'OUZOUER-SUR-TREZEE, aux jours et horaires d'ouverture au public susvisés.

Ces votes ou dossier d'enquête seront également consultables :
- sur le site Internet des services de l'Etat dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Portals/0/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cour>
- sur le site Internet de la VNF : <https://www.vnf.fr/infocentre/infocentre/avis-public>

Le public pourra également solliciter des informations sur ce projet auprès de la VNF, direction de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage - unité opérationnelle de Dijon, 1 chemin Jacques de Boeris, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX 09 ; 07.60.95.81.85 - courriel : guillaume.brocquet@vnf.fr

Afin de recevoir les observations du public, M. Jean BERNARD, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'ORLÉANS, siègera les jours et heures suivants :
à la mairie d'OUZOUER-SUR-TREZEE :
- le lundi 4 décembre 2023 de 14H00 à 17H00,
- le samedi 6 janvier 2024 de 9H00 à 12H00,
- le mardi 15 janvier 2024 de 14H00 à 17H00,
à la mairie de BRETEAU :
le mercredi 13 décembre 2023 de 9H00 à 12H00.

M. Michel CAROUS est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le tribunal administratif d'ORLÉANS pour conduire ladite enquête publique en cas d'empêchement de M. BERNARD. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra également formuler ses observations et propositions :
- sur les registres ouverts à cet effet, par le commissaire enquêteur et déposés en mairies d'OUZOUER-SUR-TREZEE et de BRETEAU ;
- par courrier postal, à l'attention de M. le commissaire enquêteur, adressées à la mairie d'OUZOUER-SUR-TREZEE, siège de l'enquête, dès qu'elles sont annexées au registre d'enquête déposé dans cette mairie ;
- par voie électronique à l'adresse de messagerie suivante : enquetes-publiques@vnf.fr en précisant l'objet de l'enquête, le nom du Grand Rue ;

Les observations formulées par le public par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret dans les meilleurs délais : <https://www.loiret.gouv.fr/Portals/0/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-en-cour>

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, au siège de la VNF (direction de l'ingénierie et de la maîtrise d'ouvrage - unité opérationnelle de Dijon, 1 chemin Jacques de Boeris, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX), en mairies d'OUZOUER-SUR-TREZEE et de BRETEAU, à la direction du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de contrôle de légalité et du conseil juridique) et sur le site Internet des services de l'Etat dans le Loiret : <https://www.loiret.gouv.fr/Portals/0/Enquetes-publiques-et-consultations-du-public/Enquetes-dose>

A l'issue de la procédure réglementaire, le préfète du Loiret sera l'autorité compétente pour statuer, par arrêté :
- sur l'autorisation des travaux de restauration du barrage de Grand Rue sur le territoire des communes d'OUZOUER-SUR-TREZEE et de BRETEAU ;
- sur la cessibilité des parcelles à acquies ;
- sur la demande d'autorisation environnementale comprenant les procédures d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000, d'autorisation de détachement et de demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés.

Centre France Médias

Centre France Médias